

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 27 mars 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mars 2023 s'est réuni le Lundi 27 mars 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de SORIN Christian à CILLIERES Charles, de GUILBAUD Valérie à VERDIER Françoise, de BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire, de HAY Florence à PREVOT Jérémie.

C.19

Budget annexe CESAme – Affectation du résultat – Exercice 2022

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 du budget annexe CESAme.

Résultat de fonctionnement de l'exercice	13 237,21 €
Résultat de fonctionnement antérieur	32 384,58 €
Résultat d'exploitation à affecter	45 621,79 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 260 630,19 €
Résultat d'investissement antérieur	20 950,00 €
Résultat d'investissement cumulé	- 239 680,19 €
Restes à réaliser recettes	1 200 000,00 €
Restes à réaliser dépenses	447 668,34 €

Capacité de financement de la section d'investissement 512 651,47 €

Dans ces conditions il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

R 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
D 001 – Résultat d'investissement reporté	239 680,19 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté	45 621,79 €

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Décide d'affecter les résultats 2022 du budget annexe CESAme comme suit :

R 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
D 001 – Résultat d'investissement reporté	239 680,19 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté	45 621,79 €

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD




Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 07.104.2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 14.104.2023.

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD




Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

